



LA MARCHE DU BURKINA FASO

Revue bimestrielle Septembre - Octobre 2021



La Marche du Burkina Faso présente les grandes décisions adoptées en Conseil des ministres, les défis sécuritaires relevés et les grands chantiers d'un Burkina Faso qui gagne.



FRSIT 2021: Le Premier Ministre, SEM Christophe Joseph Marie Dabiré visitant le stand d'un exposant



Édito

“

Burkina Faso : Garder le cap !

Le Burkina en marche !

L'actualité des deux derniers mois nous indiquent que le Burkina Faso construit sa résilience face aux chocs endogènes et exogènes qui essaient de freiner son élan de développement. En effet, les Burkinabè ont démontré au monde entier qu'ils sont capables de tenir des paris jugés audacieux au regard de la double situation sécuritaire et sanitaire. Sans faire une négation de cette situation, la meilleure réponse n'est-elle pas de se montrer résistant et résilient, afin de continuer à poser un pas l'un après l'autre dans la direction de l'affranchissement et le retour à la quiétude ?

Oseront-ils ouvrir le procès de Thomas Sankara ? Pourront-ils tenir le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) ? Est-ce-que le tour du Faso va se tenir cette année ? Voilà autant de questions légitimes que se posaient bien d'observateurs de l'actualité locale et sous-régionale. Pessimisme ou réalisme, les réponses à toutes ces questions ont été données et de fort belle manière, renforçant ainsi l'image de l'homme intègre et de celui qui refuse de plier l'échine face à l'adversité.

Le procès de l'emblématique père de la révolution burkinabè s'est bel et bien ouvert et se poursuit. Le FESPACO a tenu toutes ses promesses tant dans la qualité de l'organisation que dans le contenu des films qui ont été donnés à voir.

Plusieurs cyclistes venus de différentes contrées de la planète sont sur les routes (29 octobre au 07 novembre).

Les politiques publiques continuent d'être mises en œuvre au Pays du Président Kaboré. Oui, il y a des incursions de personnes armées aux identités et objectifs difficilement définissables. Oui, il y a la maladie à corona virus qui impose un certain style de vie aux Burkinabè. Oui, à l'interne, il y a souvent quelques secousses venant d'organisations sociopolitiques. Oui, le pays est préoccupé et observe l'évolution de la situation socio-politique chez certains voisins ou pays de la sous-région. Mais tout ceci n'empêche pas les Burkinabè de dérouler les programmes et projets de développement sous l'égide de l'exécutif.

Il faut donc maintenir le cap. Cette volonté de progresser malgré les difficultés est déjà une victoire pour les Burkinabè. En plus de relever les défis des grandes mobilisations, il faut que le Burkinabè continue de dérouler son quotidien en intégrant que, chaque jour, il devra donner un message de victoire à l'adversité.

Bientôt la nation entière va célébrer le 61ème anniversaire de notre accession à la souveraineté nationale. Le 11 décembre 2021, Ziniaré (dans le Plateau-Central à 35 km au Nord-Est de la capitale) sera le point de convergence de toutes les forces vives du pays. Les Burkinabè démontreront encore qu'ils peuvent, dans une union sacrée, communier aux sources et aux valeurs qui fondent leur vivre ensemble dans l'État-Nation.

Vive le Burkina Faso du progrès et de la résilience !

Bonne lecture !

”

Dr Ousseni TAMBOURA

Ministre de la Communication et des Relations
avec le Parlement, Porte-parole du Gouvernement

SOMMAIRE

05

**FOCUS HEBDOMADAIRE
DES DÉCISIONS DU CONSEIL
DES MINISTRES**

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2021

12

**POINTS DE SITUATION HEBDOMADAIRE
DES OPÉRATIONS DE SÉCURISATION**

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2021

21

**GRANDS CHANTIERS
D'UN BURKINA QUI GAGNE**

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2021



FOCUS SUR

> **LES DÉCISIONS
DU CONSEIL
DES MINISTRES**

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2021

CONSEIL DES MINISTRES

> FOCUS HEBDOMADAIRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES DU 8 SEPTEMBRE 2021

1. Le Forum national de la réconciliation se tiendra du 17 au 23 janvier 2022 à Ouagadougou après des concertations communales avec les forces vives, des concertations avec les exilés et la mise en place d'instruments d'orientation et de supervision.

2. Le dialogue politique entre la majorité et l'opposition politique reprend ce mois de septembre. A son ordre du jour figure, entre autres, la relecture à minima du code électoral et les autres questions nationales et d'actualité. Ce dialogue avait été suspendu courant juin.

3. Le gouvernement va améliorer la gestion et augmenter les stocks d'intervention à l'assistance humanitaire au profit des personnes déplacées internes. Il envisage, par ailleurs, renforcer la résilience de

ces personnes et des populations hôtes, à travers l'écriture d'une stratégie de relèvement.

4. Le Président du Faso a instruit les ministères concernés par la question du foncier et de l'immobilier de poursuivre les mesures d'assainissement déjà entreprises et d'engager la relecture des textes législatifs et réglementaires pour un retour à une bonne gestion du domaine. Cette décision fait suite aux conclusions rendues par le comité interministériel de réflexion sur les mesures conservatoires d'urgence à prendre en matière de gestion foncière dans notre pays

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES
MINISTRES (MC-RP N°027-2021) du 8
septembre 2021



Une vue de logements sociaux

CONSEIL DES MINISTRES

> FOCUS HEBDOMADAIRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES DU 15 SEPTEMBRE 2021

1. Le Gouvernement burkinabè veut ratifier son accord de coopération dans le domaine de l'industrie de la défense avec le Gouvernement de la République de Turquie, signé le 11 avril 2019 à Ankara. Un projet de loi qui sera transmis à l'Assemblée nationale à cet effet, permettra au Burkina Faso de renforcer les capacités de son industrie de la défense notamment dans les domaines du développement, de la production, des achats, de l'entretien des biens et des services de défense et de soutien technique et logistique.

2. Le projet de budget de l'Etat, exercice 2022 est arrêté en recettes à 2 280 970 610 000 F CFA et en dépenses 2 830 595 368 000 F CFA. Ce projet de budget assujéti au quitus de l'Assemblée nationale, confirme l'ambition du Gouvernement à relever les défis sécuritaires et sanitaires, tout en poursuivant les efforts de développement de notre pays.



Le Président du Faso s'entretenant
avec son homologue Turc

3. La ville de SYA bénéficie d'un accord de financement à travers le « Projet de développement économique local durable de Bobo-Dioulasso (PDeID)». Ce projet, d'une durée de quatre (04) ans (2021-2025), s'articule autour de deux (02) composantes à savoir l'amélioration de la gouvernance à l'échelle de la commune et la réalisation d'un programme d'investissement par la construction de deux (02) gares routières et de deux (02) marchés adaptés aux besoins spécifiques des femmes et aux effets du changement climatique. D'un coût de 11,81 milliards F CFA, le financement du PDeID est assuré par l'AFD et l'Union européenne.

5. Le ministère de l'Education nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales dispose désormais de textes juridiques actualisés pour encadrer l'organisation des examens professionnels des différentes familles d'emplois, conformément au décret n°2020-0245/PRES/PM/MFPTPS/MINEFID du 30 mars 2020 portant statut particulier du métier éducation, formation et promotion de l'emploi. Ces familles d'emplois régissent les examens professionnels des personnels et des stagiaires de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'éducation non formelle.

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DES
MINISTRES (MC-RP N°028-2021)
du 15 septembre 2021**

CONSEIL DES MINISTRES

> FOCUS HEBDOMADAIRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES DU 22 SEPTEMBRE 2021

1. Régions du Sahel, du Centre-Nord et du Nord : 2 366 000 personnes verront leur résilience renforcée à travers le Projet communautaire de relance et de stabilisation au Sahel (PCRSS). D'un coût de 75 milliards de FCFA, le PCRSS financé par l'Etat burkinabè et l'Association internationale de développement (IDA), vise le relèvement et le renforcement de la résilience des communautés. Il s'agira de manière concrète d'offrir à ces populations, des services et infrastructures socio-économiques intégrés, des moyens de subsistance et de développement territorial.

2. Les sociétés minières ou toute personne détentrice d'un titre minier ont maintenant l'obligation de prioriser la commande et la sous-traitance locale. Un arrêté fixe désormais les conditions de fourniture des biens et services locaux dans le secteur minier. Très attendu par les acteurs locaux de la fourniture de services miniers, cette obligation faite aux mines permettra de booster en particulier l'économie locale

dans les zones d'implantation et en général l'économie nationale.

3. Le ministère de l'Education nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales (MENAPLN) s'occupe désormais de l'organisation du baccalauréat. Annoncée courant mars 2021, la mesure est maintenant effective. Le MENAPLN vient en effet de créer en son sein une direction chargée de l'organisation du Bac ; ce qui induit la suppression de l'Office national du baccalauréat.

4. Dans 12 mois, le stade du 04 août de Ouagadougou fera peau neuve pour répondre aux normes internationales. Le montant total de la réhabilitation et du suivi contrôle des travaux s'élève à 15 356 788 606 F CFA. Le financement est assuré par le budget de l'Etat.

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES
MINISTRES (MC-RP N°029-2021) du 22
septembre 2021



Des installations d'une société minière

CONSEIL DES MINISTRES

> FOCUS HEBDOMADAIRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES DU 6 OCTOBRE 2021

1. Le fichier électoral sera révisé à titre exceptionnel du 14 novembre 2021 au 31 janvier 2022 pour permettre aux citoyens burkinabè ayant atteint l'âge de la majorité électorale (18 ans) depuis les élections couplées du 22 novembre 2020, de s'inscrire sur les listes électorales et de pouvoir jouir de leur droit de vote. Cette révision exceptionnelle permet de mettre en œuvre un des points consensuels du dialogue politique entre l'opposition et la majorité et de disposer d'un fichier électoral conformément aux dispositions du Code électoral dans la perspective des élections municipales de mai 2022.

2. Désormais, le dépistage, le traitement et le suivi biologique des Personnes vivant avec le VIH (PVVIH) au Burkina Faso sont gratuits. Il s'agit là de renforcer les mesures déjà prises dans le domaine de la prise en charge médicale des PVVIH, par un accès équitable au paquet de soins en vue de l'élimination du SIDA en 2030, conformément au nouveau référentiel du Conseil national de lutte contre le SIDA et les infections sexuellement transmissibles (CNLS-IST).

3. Au titre de l'année scolaire 2021, le gouvernement à travers le ministère de l'Éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales a transféré dix-huit milliards huit cent quatre-vingt-deux millions huit cent quatre-vingt-neuf mille sept cent soixante-quatre (18 882 889 764) FCFA aux communes pour

l'acquisition de vivres au profit de 3 619 492 élèves. Ces vivres permettront d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau des élèves à travers les cantines scolaires, d'améliorer les résultats scolaires tout en contribuant à la réalisation de l'engagement du Président du Faso à « Assurer à chaque enfant en âge scolaire au moins un repas équilibré par jour ».

4. Le gouvernement a décidé de la reprise et de l'achèvement des travaux de construction de la Bourse du travail de Bobo-Dioulasso. Le gouvernement a ainsi mobilisé la somme de six cent quatre-vingt-dix-huit millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent vingt (698 999 420) F CFA TTC qui permettront d'assurer les travaux supplémentaires ainsi que les réparations des dégradations occasionnées par l'arrêt du chantier depuis juin 2018.

(COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES (MC-RP N°030-2021) du 06 octobre 2021



Le Ministre en charge de l'Éducation servant le repas à un élève

CONSEIL DES MINISTRES

FOCUS HEBDOMADAIRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES DU 13 OCTOBRE 2021

1. A compter de la rentrée académique 2022-2023, de nouveaux textes vont régir les divers régimes de bourses d'études, de stages et d'aides. L'application de ces textes vise à garantir l'équité entre étudiants dans l'accès à la bourse au deuxième cycle, la nécessité de prendre en compte les critères de mérite, de vulnérabilité et l'adéquation de l'octroi des bourses avec le système Licence Master Doctorat (LMD). Cette actualisation des textes permet aussi au Centre national de l'information, de l'orientation scolaire et professionnelle et des bourses (CIOSPB) et à la Commission nationale des Bourses d'Etudes et de stages d'exécuter efficacement leurs missions.

2. Le Gouvernement veut recadrer l'activité de promotion immobilière afin d'éviter les dérives et l'accaparement des terres au Burkina Faso. Un projet de loi sera transmis à l'Assemblée nationale à cet effet. Ce projet de loi introduit des innovations majeures notamment la redéfinition de la promotion immobilière et des dispositions relatives à la Coopérative d'habitat qui sont désormais des associations ; l'encadrement de la réalisation des projets de promotion immobilière limités aux communes disposant d'un document de planification urbaine et sur une superficie n'excédant pas 25ha ; le renforcement des sanctions applicables en cas d'infraction par un rehaussement des quantités et l'introduction de peines privatives de libertés.

3. Le Gouvernement a procédé au retrait du permis d'exploitation industrielle de

grande mine d'or d'Inata de la Société Baladji/ Société des Mines de Belahourou (SMB) SA en application de l'article 112 de la loi n°36-2015/CNT du 26 juin 2015, portant code minier au Burkina Faso qui stipule que « le permis peut être retiré pour disparition des garanties financières ou pertes des capacités techniques qui garantissaient, au moment de la délivrance du titre minier, la bonne exécution des opérations par le titulaire ». Cette décision intervient après des mises en demeure pour la reprise des travaux d'exploitation de la mine sans succès dont la dernière en date du 4 août 2021.

4. Le Gouvernement a décidé de reconduire le projet « Backup solaire » à plus grande échelle, fort de la réussite de sa phase pilote qui a enregistré plus de 7 000 souscriptions. A travers ce projet, c'est une énergie de qualité, stable, disponible et à moindre coût qui est disponible pour les bénéficiaires. Pour y parvenir, la contribution du secteur privé national et les institutions financières locales est demandée à travers le partenariat public-privé. Les promoteurs se chargeront de la vulgarisation, de l'installation, de la gestion, de l'exploitation, de la garantie et de la maintenance des systèmes solaires avec stockage sur l'étendue du territoire national au bénéfice des ménages, des PME/PMI et des localités rurales. Les coûts des équipements vont varier en fonction des kits choisis pour les bénéficiaires.

**(COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES
(MC-RP N°031-2021) du 13 octobre 2021**

CONSEIL DES MINISTRES

FOCUS HEBDOMADAIRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES DU 27 OCTOBRE 2021

1. CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL UNIVERSITAIRE (CHRU) DE GAOUA : BIEN TÔT UNE RÉALITÉ

Le Centre hospitalier régional de Gaoua sera transformé en un Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) pour améliorer l'offre de soins de qualité aux populations de cette région. Le CHRU aura une capacité d'accueil de 306 lits et un plateau technique moderne avec des équipements de pointe. Le coût de réalisation de l'infrastructure est de cinquante-quatre milliards cent quatre-vingt-deux millions quarante-huit mille deux cents (54 182 048 200) F CFA TTC avec un délai d'exécution des travaux de trente-six (36) mois. Son financement est entièrement assuré par le budget de l'Etat.

2. LE SAMU DÉSORMAIS AU BURKINA FASO

Le Burkina dispose maintenant d'un Service d'aide médicale urgente (SAMU). La création du SAMU vise à mettre en place un dispositif pour améliorer l'organisation, la gestion et la prise en charge des urgences en santé, notamment les transports et évacuations sanitaires afin de réduire la morbidité et la mortalité des populations. La création de cette structure est une concrétisation d'une promesse de campagne du Président Roch Marc Christian KABORE.

3. LE CODE ÉLECTORAL MODIFIÉ POUR LES ÉLECTIONS LOCALES DE MAI 2022

Le projet de modification qui attend d'être transmis à l'Assemblée nationale pour adoption vise à prendre en compte les suggestions et propositions consensuelles issues de la deuxième session du dialogue politique tenue du 17 au 19 juin, puis du 27 au 28 septembre 2021 et relatives à l'organisation des élections municipales de 2022. Ces modifications portent sur le mode de scrutin pour l'élection des premiers responsables des collectivités

territoriales ; le vote dans les zones à fort défi sécuritaire et celui des personnes déplacées internes ; la révision des dispositions relatives à l'enrôlement des électeurs ; les documents de votes ; le nomadisme politique et la campagne électorale déguisée.

4. DÉPLOIEMENT DES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATIONS EN FIBRE OPTIQUE : UN RÉFÉRENTIEL GÉNÉRAL ADOPTÉ

Le gouvernement a adopté un Référentiel général unique pour le déploiement des infrastructures de télécommunication en fibre optique (RGD-FO). L'absence de ce document causait des insuffisances techniques dans les prestations réalisées par les constructeurs dans le domaine public. Ce qui ne permet pas de garantir une infrastructure de qualité et de réduire l'impact négatif des travaux pour les riverains. Le RGD-FO s'adresse au Bureaux d'Études, aux constructeurs et aux concessionnaires des réseaux. Pour les entités publiques et parapubliques, ce Référentiel constitue les cahiers de clauses générales des dossiers d'appels d'offres en marché public et de contrôle sur le terrain par les autorités désignées.

(COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES (MC-RP N°032-2021) du 27 octobre 2021



Une infrastructure de télécommunication



FOCUS SUR

> **LES OPÉRATIONS
DE SÉCURISATION
DU TERRITOIRE**

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2021

OPÉRATIONS DE SÉCURISATION DU TERRITOIRE



> SITUATION HEBDOMADAIRE DES OPÉRATIONS DE SÉCURISATION (30 août au 05 sept 2021)

SITUATION GÉNÉRALE

Les Forces Armées Nationales poursuivent les opérations de sécurisation du territoire national à travers les activités menées au sein des Groupements de Forces. Elles conduisent également des activités de soutien au développement au profit des structures de l'Etat, de structures privées, ainsi que des activités au profit des populations.

GROUPEMENT DE FORCES DU SECTEUR CENTRE ET EST

03 septembre 2021 : Les Forces Armées Nationales ont apporté leur soutien au CSPS de NATIABOANI (province du Gourma) à travers un don de matériel médical. Tables d'examen, lits et matelas, table gynécologique, ambulance-tricycle et divers autres matériels médicaux constituent le lot d'équipements offert. Cette action s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens entre militaires et civils. Elle contribue également à renforcer les capacités de prise en charge sanitaire des populations dans cette localité.

03 septembre 2021: L'équipe médicale du détachement militaire de TANKOUALOU (Province de la Komandjari) a pris en charge une femme en travail au sein du détachement. L'intervention des infirmiers militaires a permis à la femme d'accoucher en toute sécurité. La mère et son bébé ont été ensuite évacués au centre hospitalier de Fada où ils ont été pris en charge dans des conditions plus adaptées.

03 septembre 2021 : Le détachement militaire de MADJOARI (Province de la Kompienga) a appuyé un groupe de VDP de la localité attaqué par des individus armés non identifiés. Les opérations de ratissage ont contribué à sécuriser la localité.

GROUPEMENT DE FORCES DU SECTEUR NORD

31 août 2021 : Un accrochage a eu lieu entre le 36ème Escadron de Gendarmerie Mobile et des individus armés à hauteur du village de GOREBALE (Province du Sanmatenga). Bilan: côté ami 01 blessé pris en charge, côté ennemi 03 terroristes neutralisés et plusieurs matériels récupérés dont de l'armement et des munitions.

04 septembre 2021 : Une unité d'intervention de Kaya est intervenue pour sécuriser la localité de GOINGA (Province du Sanmatenga) suite à une incursion d'individus armés non identifiés. Cette intervention, qui a également mobilisé des vecteurs aériens, a permis de neutraliser plusieurs terroristes et de détruire leur zone refuge ainsi que de la logistique.

GROUPEMENT DE FORCES DU SECTEUR SUD ET OUEST

1er septembre 2021 : Une opération d'opportunité, coordonnée entre forces aériennes et forces terrestres, a permis de détruire un plot logistique dans les environs de TOENI (Province du Sourou). Plusieurs terroristes ont été neutralisés et plusieurs matériels détruits dont des moyens roulants et du carburant.

04 septembre 2021 : Un engin explosif improvisé a été découvert par une unité de gendarmerie en patrouille dans les environs de BOUNA (Province du Sourou). Les équipes spécialisées en déminage ont désamorcé cet engin explosif.

AUTRES ACTIVITÉS

Dans tous les groupements de forces :

- Sécurisation de marchés et de lieux de cultes ;
- Sécurisation des travaux de bitumage de l'axe Dori-Gorom ;
- Escortes au profit de structures étatiques et de structures privées.

EMGA-Point de situation N°0064 du 06 septembre 2021

•••• N°0001 du 01 Novembre 2021

OPÉRATIONS DE SÉCURISATION DU TERRITOIRE



> SITUATION HEBDOMADAIRE DES OPÉRATIONS DE SÉCURISATION (06 au 12 septembre 2021)

SITUATION GÉNÉRALE

Les Forces Armées Nationales poursuivent les opérations de sécurisation du territoire national à travers les activités menées au sein des Groupements de Forces. Elles conduisent également des activités de soutien au développement au profit des structures de l'Etat, de structures privées, ainsi que des activités au profit des populations.

GROUPEMENT DE FORCES DU SECTEUR CENTRE ET EST

12 septembre 2021 : Une unité de Gendarmerie en mission d'escorte au profit d'une société minière a été la cible d'une embuscade dans les environs de la localité de SAKOINI (sur l'axe Fada-Kantchari). Des renforts ont immédiatement été envoyés pour sécuriser la zone. Les opérations de ratissage se poursuivent.

GROUPEMENT DE FORCES DU SECTEUR NORD

09 septembre 2021 : Un engin explosif improvisé a été découvert par des VDP à quelques kilomètres de Arbinda. Alerté, le détachement militaire de Arbinda a dépêché une équipe d'intervention qui a procédé à la destruction de l'engin.

10 septembre 2021 : Les Forces Armées nationales ont assuré par voie aérienne le transport de personnels médicaux civils au centre-nord. Ces personnels ont été déployés pour apporter une assistance aux personnes déplacées internes.

GROUPEMENT DE FORCES DU SECTEUR SUD ET OUEST

09 septembre 2021 : Suite à l'attaque contre des VDP dans la localité de NOUMOUKIEDOUGOU (Province de la Comoé), une unité militaire est intervenue pour effectuer des opérations de ratissage et sécuriser la zone. Un des assaillants a été neutralisé au cours de ces opérations.

AUTRES ACTIVITÉS

Dans tous les groupements de forces :

- **Sécurisation de marchés et de lieux de cultes ;**
- **Sécurisation des travaux de bitumage de l'axe Dori-Gorom ;**
- **Escortes au profit de structures étatiques et de structures privées.**

EMGA-Point de situation N°0065 du 13 septembre 2021



Des FDS en mission de sécurisation

OPÉRATIONS DE SÉCURISATION DU TERRITOIRE



> SITUATION HEBDOMADAIRE DES OPÉRATIONS DE SÉCURISATION (13 au 19 septembre 2021)

SITUATION GÉNÉRALE

Les Forces Armées Nationales poursuivent les opérations de sécurisation du territoire national à travers les activités menées au sein des Groupements de Forces. Elles conduisent également des activités de soutien au développement au profit des structures de l'Etat, de structures privées, ainsi que des activités au profit des populations.

GROUPEMENT DE FORCES DU SECTEUR NORD

16 septembre 2021 : Deux engins explosifs improvisés ont été découverts dans une localité du Centre-Nord grâce aux populations civiles. Une unité d'intervention de Ouahigouya a été dépêchée pour procéder à la destruction des engins.

18 septembre 2021: Les Forces Armées Nationales ont assuré par voie aérienne le transport de personnels médicaux civils au Sahel. Ces personnels ont été déployés pour apporter une assistance médicale aux personnes déplacées internes. plus adaptées.

19 septembre 2021 : Une action coordonnée entre des unités du détachement militaire de TINAKOFF et l'Armée de l'Air a permis de neutraliser plusieurs terroristes entre BELDIABE et DARKOYE (Province de l'Oudalan). Des moyens roulants, du carburant et plusieurs autres matériels ont été récupérés. Côté ami, aucune perte n'a été enregistrée.

GROUPEMENT DE FORCES DU SECTEUR CENTRE ET EST

16 septembre 2021 : Des individus armés non identifiés ont attaqué le détachement militaire de TANKOUALOU dans la nuit du 15 au 16 septembre 2021. La réaction des éléments du détachement a permis de repousser l'attaque. Deux soldats blessés ont été évacués et pris en charge par les services de santé des Armées.

17 septembre 2021 : Les Forces Armées Nationales ont assuré par voie aérienne le ravitaillement en vivres des populations de TANKOUALOU. Ce ravitaillement a été effectué en coordination avec le CONASUR et le ministère en charge de l'action humanitaire.

GROUPEMENT DE FORCES DU SECTEUR SUD ET OUEST

17 septembre 2021 : Les Forces Armées Nationales conduisent des opérations de sécurisation dans la zone de NOUMOUKIEDOUGOU (Province de la Comoé). Ces opérations font suite à l'attaque contre des VDP dans la zone.

04 septembre 2021 : Un engin explosif improvisé a été découvert par une unité de gendarmerie en patrouille dans les environs de BOUNA (Province du Sourou). Les équipes spécialisées en déminage ont désamorcé cet engin explosif.

AUTRES ACTIVITÉS

Dans tous les groupements de forces :

- Sécurisation de marchés et de lieux de cultes ;
- Sécurisation des travaux de bitumage de l'axe Dori-Gorom ;
- Escortes au profit de structures étatiques et de structures privées.

EMGA-Point de situation N°0066 du 20 septembre 2021

OPÉRATIONS DE SÉCURISATION DU TERRITOIRE



> SITUATION HEBDOMADAIRE DES OPÉRATIONS DE SÉCURISATION (20 au 26 septembre 2021)

SITUATION GÉNÉRALE

Les Forces Armées Nationales poursuivent les opérations de sécurisation du territoire national à travers les activités menées au sein des Groupements de Forces. Elles conduisent également des activités de soutien au développement au profit des structures de l'Etat, de structures privées, ainsi que des activités au profit des populations.

GROUPEMENT DE FORCES DU SECTEUR NORD

23 septembre 2021 : Des opérations de ratissage ont été menées dans la localité de KALAGRE (Province du Bam) suite à des alertes concernant des exactions contre des populations civiles.

24 septembre 2021: Deux engins explosifs improvisés ont été découverts sur l'axe Dori-Arbinda au cours d'une mission de reconnaissance. Les engins ont été neutralisés par les équipes techniques de déminage.

24 septembre 2021 : Les Forces Armées Nationales ont assuré par les airs le ravitaillement des structures de santé de Arbinda en médicaments. Cette action s'inscrit dans le cadre du soutien aux populations

26 septembre 2021 : Suite à des affrontements entre populations dans la localité de TITAO, une unité d'intervention de Ouahigouya a été dépêchée sur place pour sécuriser les populations et leurs biens..

GROUPEMENT DE FORCES DU SECTEUR CENTRE ET EST

20 septembre 2021 : Une patrouille du détachement militaire de NATIABOANI, en mission de reconnaissance offensive sur l'axe NAGRE-BOUNGOU, a subi des tirs de harcèlement d'individus embusqués. La réaction des éléments de la patrouille a mis les assaillants en déroute. Des opérations de ratissage ont été conduites pour sécuriser la zone.

22 septembre 2021 : Une patrouille du détachement militaire de NATIABOANI, en mission de reconnaissance offensive sur l'axe NAGRE-BOUNGOU, a subi des tirs de harcèlement d'individus embusqués. La réaction des éléments de la patrouille a mis les assaillants en déroute. Des opérations de ratissage ont été conduites pour sécuriser la zone.

AUTRES ACTIVITÉS

Dans tous les groupements de forces :

- Sécurisation de marchés et de lieux de cultes ;
- Sécurisation des travaux de bitumage de l'axe Dori-Gorom ;
- Escortes au profit de structures étatiques et de structures privées.

EMGA-Point de situation N°0067 du 27 septembre 2021

OPÉRATIONS DE SÉCURISATION DU TERRITOIRE



> SITUATION HEBDOMADAIRE DES OPÉRATIONS DE SÉCURISATION (27 au 03 octobre 2021)

SITUATION GÉNÉRALE

Les Forces Armées Nationales poursuivent les opérations de sécurisation du territoire national à travers les activités menées au sein des Groupements de Forces. Elles conduisent également des activités de soutien au développement au profit des structures de l'État, de structures privées, ainsi que des activités au profit des populations.

GROUPEMENT DE FORCES DU SECTEUR NORD

29 septembre 2021 : Un engin explosif improvisé a été découvert à la périphérie de la ville de DJIBO (Province du Soum) grâce à la collaboration des populations. L'engin a été neutralisé par les unités du 14^{ème} Régiment Interarmes (14^{ème} RIA) de Djibo.

1er octobre 2021 : Une opération d'opportunité a été conduite dans les environs de la localité de MANSILA (Province du Yagha) suite à des informations précises récoltées grâce à des reconnaissances aériennes. Cette action a permis de neutraliser une trentaine de terroristes et de détruire une partie de leur logistique. Des moyens roulants (des motos et des tricycles) ont notamment été détruits.

02 octobre 2021 : Des individus armés non identifiés ont tenté de s'en prendre à des civils de la localité de POBE MENGAO (Province du Soum). La riposte des VDP, appuyés par les forces militaires, a permis de mettre en déroute les assaillants. Des opérations de ratissage ont été conduites pour sécuriser la zone. Au cours de ces opérations, les zones de repli des terroristes ont été frappées par l'aviation.

AUTRES ACTIVITÉS

Dans tous les groupements de forces :

- Sécurisation de marchés et de lieux de cultes ;
- Sécurisation des travaux de bitumage de l'axe Dori-Gorom ;
- Escortes au profit de structures étatiques et de structures privées.

EMGA-Point de situation N°0068 du 04 octobre 2021



Des FDS sur la route du combat contre les terroristes



Un soldat prêt à défendre sa patrie

OPÉRATIONS DE SÉCURISATION DU TERRITOIRE



> SITUATION HEBDOMADAIRE DES OPÉRATIONS DE SÉCURISATION (04 au 10 octobre 2021)

SITUATION GÉNÉRALE

Les Forces Armées Nationales poursuivent les opérations de sécurisation du territoire national à travers les activités menées au sein des Groupements de Forces. Elles conduisent également des activités de soutien au développement au profit des structures de l'Etat, de structures privées, ainsi que des activités au profit des populations.

GROUPEMENT DE FORCES DU SECTEUR CENTRE ET EST

07 octobre 2021 : Un engin explosif improvisé a été découvert par une unité en mission de reconnaissance sur la route nationale 4. L'engin a été neutralisé par les éléments de l'unité qui a pu poursuivre sa progression.

09 octobre 2021: Des présumés trafiquants de carburant et de produits illicites ont été interpellés par une unité en manœuvre dans les environs de NAKOU (Province du Nahouri). Ces individus, qui détenaient une importante quantité de carburant et plusieurs autres produits, ont été remis à la gendarmerie pour les besoins de l'enquête.



Un soldat prêt à défendre sa patrie

GROUPEMENT DE FORCES DU SECTEUR OUEST ET SUD

09 octobre 2021 : Une unité en mission de reconnaissance en direction de MANGODARA (Province de la Comoé) a été victime d'une attaque complexe. L'explosion d'un engin explosif improvisé a été suivie de tirs d'individus embusqués sur le convoi. La réaction des éléments de l'unité a permis de mettre les assaillants en fuite.

GROUPEMENT DE FORCES DU SECTEUR NORD

10 octobre 2021 : Plusieurs individus armés non identifiés, qui préparaient une embuscade contre une unité militaire en déplacement sur l'axe Dori-Arbinda, ont été neutralisés grâce à la couverture aérienne qui accompagnait le convoi. De l'armement et des munitions ont également été détruits.

AUTRES ACTIVITÉS

Dans tous les groupements de forces :

- Sécurisation de marchés et de lieux de cultes ;
- Sécurisation des travaux de bitumage de l'axe Dori-Gorom ;
- Escortes au profit de structures étatiques et de structures privées.

EMGA-Point de situation N°0069 du 11 octobre 2021

OPÉRATIONS DE SÉCURISATION DU TERRITOIRE



> SITUATION HEBDOMADAIRE DES OPÉRATIONS DE SÉCURISATION (11 au 17 octobre 2021)

SITUATION GÉNÉRALE

Les Forces Armées Nationales poursuivent les opérations de sécurisation du territoire national à travers les activités menées au sein des Groupements de Forces. Elles conduisent également des activités de soutien au développement au profit des structures de l'Etat, de structures privées, ainsi que des activités au profit des populations.

GROUPEMENT DE FORCES DU SECTEUR NORD

13 octobre 2021 : Accrochage entre des VDP de MANSILA et un groupe d'individus armés non identifié à hauteur de la localité de BOYONRI. Le détachement militaire de MANSILA est intervenu en appui des VDP et a réussi à repousser les terroristes. Au bilan, plusieurs moyens roulants, de l'armement et du bétail ont été récupérés des mains des terroristes. On n'enregistre aucune perte côté ami.

15 octobre 2021 : Une vingtaine de terroristes a été neutralisée dans la province du Yagha grâce à une action menée sur la base de renseignements précis. De l'armement léger et plusieurs motos ont également été détruits.

15 octobre 2021 : L'escadron de Gendarmerie de DABLO a essuyé des tirs de harcèlement d'individus armés non identifiés. La réaction des éléments a mis en fuite les individus. Aucune perte n'a été enregistrée.

GROUPEMENT DE FORCES DU SECTEUR CENTRE ET EST

13 octobre 2021 : Grâce à la collaboration des populations civiles, des engins explosifs improvisés enfouis sur l'axe Fada-Kantchari ont été neutralisés par les unités spécialisées du Génie Militaire.

GROUPEMENT DE FORCES DU SECTEUR OUEST ET SUD

14 octobre 2021 : Un accrochage a eu lieu entre une unité militaire et des individus armés non identifiés dans les environs de MANGODARA. La réaction des militaires a permis de neutraliser deux terroristes. Deux suspects ont également été arrêtés et transférés pour les besoins de l'enquête. Des composants d'engins explosifs improvisés ont été saisis. Aucune perte n'a été enregistrée côté ami.

AUTRES ACTIVITÉS

Dans tous les groupements de forces :

- Sécurisation de marchés et de lieux de cultes ;
- Sécurisation des travaux de bitumage de l'axe Dori-Gorom ;
- Escortes au profit de structures étatiques et de structures privées.

EMGA-Point de situation N°0070 du 18 octobre 2021

OPÉRATIONS DE SÉCURISATION DU TERRITOIRE



> SITUATION HEBDOMADAIRE DES OPÉRATIONS DE SÉCURISATION (18 au 24 octobre 2021)

SITUATION GÉNÉRALE

Les Forces Armées Nationales poursuivent les opérations de sécurisation du territoire national à travers les activités menées au sein des Groupements de Forces. Elles conduisent également des activités de soutien au développement au profit des structures de l'Etat, de structures privées, ainsi que des activités au profit des populations.

GROUPEMENT DE FORCES DU SECTEUR NORD

20 octobre 2021 : Un groupe d'individus armés a attaqué le détachement militaire de NAMISSIGUIMA (Province du Sanmatenga) au petit matin. La riposte des éléments a permis de repousser l'attaque et de mettre les assaillants en déroute. 04 soldats ont été légèrement blessés au cours de cette attaque. Au moins 05 terroristes ont été abattus et une quinzaine de motos récupérées. Une importante quantité d'armement a également été saisie. Des opérations de ratissage ont été menées pour sécuriser la zone.

22 octobre 2021: Lors d'une patrouille dans la zone de SAMPELA (Province du Sanmatenga), une unité militaire a intercepté des individus convoyant de façon frauduleuse d'importantes quantités de carburant. Lesdits individus ont été interpellés et remis à la Gendarmerie Nationale pour des investigations.

22 octobre 2021: Un engin explosif improvisé a été décelé et détruit par une unité du détachement militaire de Bourzanga. Cette action, qui a été conduite dans la zone de KIEFAYE (Province du Bam), a été possible grâce à la collaboration des populations.

GROUPEMENT DE FORCES DU SECTEUR CENTRE ET EST

20 octobre 2021 : Lors d'une mission de reconnaissance, un véhicule d'une unité spéciale de la Gendarmerie Nationale a heurté un engin explosif improvisé dans les environs de TANWALBOUGOU (Province du Gourma).

18-24 octobre 2021 : Poursuite des opérations de dépollution, de bouclages et de fouilles dans la région de l'Est. En rappel, plusieurs unités de l'Armée de Terre, de la Gendarmerie Nationale et de l'Armée de l'Air sont engagées dans ces opérations.

GROUPEMENT DE FORCES DU SECTEUR OUEST ET SUD

20 octobre 2021 : Une unité d'intervention a été la cible d'une attaque à l'engin explosif improvisé alors qu'elle conduisait une mission de sécurisation dans la zone de MANGODARA (Province de la Comoé).

22 octobre 2021 : La brigade de Gendarmerie de DJIBASSO (Province de la Kossi) a été attaquée par des individus armés. La réaction des éléments a permis de neutraliser plusieurs terroristes. Côté ami, un gendarme a été blessé. Des opérations de ratissage ont été conduites pour retrouver les assaillants.

AUTRES ACTIVITÉS

Dans tous les groupements de forces :

- Sécurisation de marchés et de lieux de cultes ;
- Sécurisation des travaux de bitumage de l'axe Dori-Gorom ;
- Escortes au profit de structures étatiques et de structures privées.

EMGA-Point de situation N°0071 du 25 octobre 2021

••••• N°0001 du 01 Novembre 2021



FOCUS SUR

> **LES GRANDS
CHANTIERS
D'UN BURKINA
QUI GAGNE**

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2021

GRANDS CHANTIERS D'UN BURKINA QUI GAGNE

> LES GRANDS CHANTIERS D'UN BURKINA QUI GAGNE _ SEPTEMBRE 2021

141 salles de classes ont été réalisées dans les régions du Centre-Est (52 salles de classe), du Centre-Nord (48 salles de classe) et du Centre (41 salles de classe). L'inauguration collective de ces infrastructures a eu lieu à Kaya, le 9 octobre 2021 sous la présidence du Ministre en charge de l'Education nationale, Monsieur Stanislas OUARO en présence des autorités administratives et des partenaires.

Ces infrastructures qui vont améliorer l'accès et la qualité de l'éducation dans ces régions, ont coûté plus de deux (02) milliards de francs CFA sur financement de l'Agence française de développement (AFD) et ce, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'appui au programme de développement stratégique de l'éducation de base (PA-PDSEB).



Une vue de salles de classe nouvellement construites



Le ministre en charge de l'Education nationale, Stanislas OUARO, inaugurant des infrastructures scolaires en compagnie des Partenaires



Le ministre en charge de l'Education nationale, Stanislas OUARO à l'écoute d'un élève



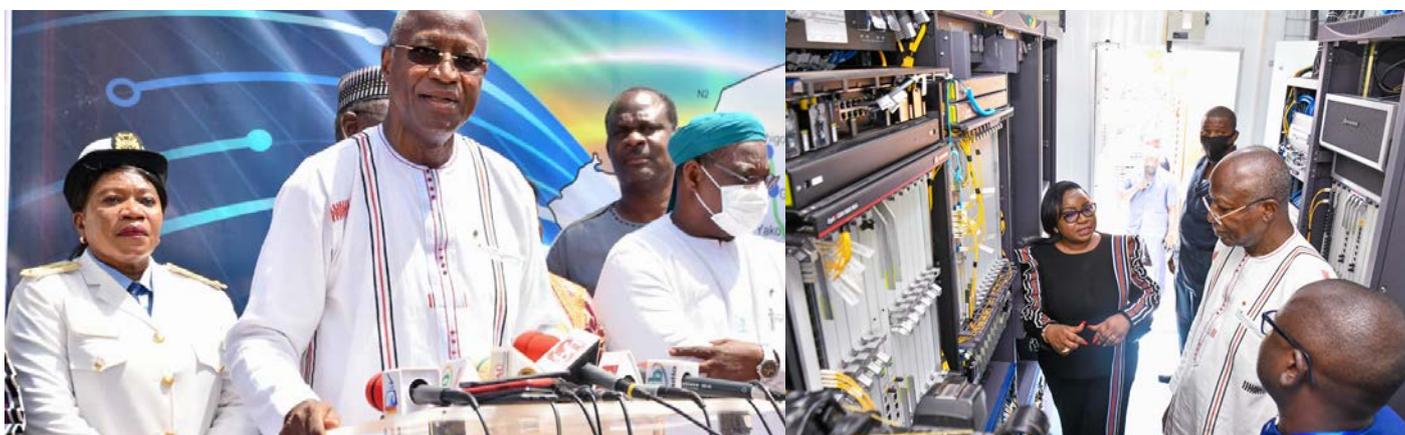
Le Premier Ministre, Christophe Marie Joseph DABIRE, coupant le ruban lors de la cérémonie d'inauguration

Mise en œuvre de la phase 1 du projet Backbone national : Vers l'amélioration continue de l'offre internet à haut débit

Le Premier Ministre, Christophe Joseph Marie DABIRE, a inauguré ce mardi 26 octobre 2021 à Koudougou, des infrastructures de communications électroniques. Réalisées dans le cadre de la phase 1 du Projet Backbone National des Télécommunication (PBNT), il s'agit d'un linéaire de plus de 2000 km de fibre optique qui permet de desservir 12 chefs-lieux de régions, 26 chefs-lieux de provinces et 40 communes rurales.

Ce projet va permettre le développement de services innovants dans divers domaines tels que la santé, la sécurité, l'éducation, la gouvernance et la banque.

D'un cout de 59 146 488 202 Francs CFA, il est financé par l'Etat burkinabè et Bank of China.



Le Premier Ministre, Christophe Marie Joseph DABIRE, durant son allocution

Le Premier Ministre, Christophe Marie Joseph DABIRE, satisfait de la Phase 1 du Projet Backbone

Amélioration de l'offre sanitaire : Des ambulances pour les Hauts-Bassins, le Sud-Ouest, le Centre-Ouest et le Centre-Est

Neuf (09) nouveaux districts sanitaires viennent d'être dotés chacun d'une ambulance médicalisée.

Il s'agit de Sabou dans la région du Centre-Ouest, de Ouargaye dans la région du Centre-Est ; de Karangasso Vigué, Faramana, Houndé et Banzon dans la région des Hauts-Bassins ; Batié, Dolo et Dissin dans la région du Sud-Ouest.

Ces ambulances ont été remises en ce mois d'octobre 2021. C'est la matérialisation d'une promesse du président du Faso qui se poursuit pour une prise en charge efficace et efficiente des évacuations sanitaires.



Vue d'une ambulance

Centre hospitalier universitaire régional de Ouahigouya : L'unité d'hémodialyse désormais une réalité

Les populations de la région du Nord souffrant d'insuffisance rénale seront désormais prises en charge grâce à l'unité d'hémodialyse du Centre hospitalier universitaire régional (CHU-R) de Ouahigouya.

Cette unité est opérationnelle depuis le 11 septembre 2021. Elle a coûté à l'Etat burkinabè, avec l'appui de ses partenaires, un investissement de près de 800 millions de francs CFA.

Outre le bâtiment, elle compte 14 générateurs d'hémodialyse, des lits et des fauteuils d'hémodialyse et un système de traitement d'eau double osmose.

Après Yalgado Ouédraogo, Bogodogo, Tengandogo à Ouagadougou et Souro Sanou à Bobo-Dioulasso, Ouahigouya est le cinquième Centre hospitalier universitaire du pays à bénéficier d'une unité d'hémodialyse.



Le Ministre de la Santé, le Pr Charlemagne QUEDRAOGO, visitant l'Unité d'hémodialyse

Révision à titre exceptionnel du fichier électoral : L'ONI lance des opérations spéciales de collecte de données pour la délivrance massive de CNIB

Le Directeur général de l'Office national d'identification (ONI), Monsieur Kayaba Aristide BERE a procédé au lancement d'opérations spéciales de collecte de données sur tout le territoire national pour la délivrance massive de Cartes nationales d'identité burkinabè (CNIB) à Tanwalbougou, Commune rurale de la Région de l'Est, le jeudi 14 octobre 2021 en présence des autorités régionales.

Cette activité vise à faciliter l'inscription des citoyens burkinabè ayant atteint l'âge de la majorité électorale (18 ans) depuis les élections couplées du 22 novembre 2020 sur les listes électorales.

Cette révision exceptionnelle du fichier électoral se déroule du 14 novembre 2021 au 31 janvier 2022.



Le DG de l'ONI, Aristide BERE, s'adressant aux populations



Une vue des populations enthousiasmées



Une vue des populations à l'écoute du message



Le DG de l'ONI, Aristide BERE, procédant au lancement des opérations de collecte de données

Développement urbain : Ouagadougou « Ville africaine solidaire et durable »

Le Maire de la ville de Ouagadougou, Armand Roland Pierre BEOUINDE, a reçu le 13 septembre 2021 à l'hôtel de ville de Paris, le prix de « Ville africaine solidaire et durable ».

Ces grands prix de la ville solidaire et de l'immobilier responsable distinguent les projets ou les réalisations d'Afrique qui intègrent les dimensions durables et solidaires et qui améliorent l'environnement local à court, moyen et long terme tout en favorisant l'inclusion sociale et la participation citoyenne. La candidature de la capitale burkinabè pour cette 3ème édition a porté sur le projet de revalorisation de la ceinture verte.

Initiés par ESSEC Business SCHOOL, ces grands prix ont distingué trois autres villes qui ont reçu le « prix grand Paris de l'innovation urbaine solidaire », le « prix de la ville hospitalière » et le « prix de l'habitat responsable et innovant ».



Le maire de la Commune de Ouagadougou, Armand BEOUINDE, lors de la réception du Prix



Le prix est composé d'un trophée et d'une attestation



Une vue de la délégation de la commune de Ouagadougou



Une autre vue de la délégation de la commune de Ouagadougou

Nouveau référentiel de développement PNDES-II 2021-2025 : Plus de 60 % des ressources mobilisées en interne

Le Premier Ministre, Christophe Joseph Marie DABIRE, a procédé, le lundi 4 octobre 2021 à Bobo-Dioulasso, au lancement officiel des ateliers régionaux d'information et d'appropriation du deuxième Plan national de développement économique et social (PNDES-II 2021-2025).

A travers ce lancement effectué dans le chef-lieu de la région des Hauts-Bassins, il s'est agi pour le Gouvernement de s'entretenir avec l'ensemble des forces vives sur les grandes orientations du nouveau schéma directeur pour le développement socio-économique du Burkina Faso et son mode de financement.

Cet atelier de Bobo-Dioulasso marque également le début d'une série de communications auprès des acteurs et des populations à la base afin de leur permettre de comprendre la vision de développement de notre pays sur la période 2021-2025 et d'y apporter leurs contributions.

A noter que le financement du PNDES-II requiert de mobiliser, dans le quinquennat en cours, près de 19 000 milliards de francs CFA, dont 63 % sont couverts par les ressources propres, les 37% restants devraient faire l'objet de financement à rechercher auprès des partenaires publics et privés. A cet effet, une conférence internationale est prévue les 2 et 3 décembre 2021 à Bruxelles en Belgique pour mobiliser les ressources externes.



Le Premier Ministre Christophe Joseph Marie DABIRE



Une vue des participants à l'atelier de lancement à Bobo-Dioulasso



Le présidium au lancement des ateliers régionaux

Cadre de dialogue entre l'Etat et le Secteur privé : Plusieurs recommandations pour booster davantage l'économie burkinabè

Débutée le 1er octobre 2021 à la Maison de la Culture de Bobo-Dioulasso, la 4ème rencontre nationale Etat/Secteur privé s'est achevée le samedi 02 octobre 2021.

Au terme de deux(02) jours de travaux sur le thème « L'Accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) : défis et opportunités pour la transformation structurelle de l'économie burkinabè », plusieurs recommandations ont été formulées en vue d'accroître les performances de notre économie.

Ces recommandations concernent entre autres :

- le développement d'infrastructures routières pour désenclaver les zones de production afin de faciliter le commerce transfrontalier ;

- la mise en place de mécanismes de facilitation de l'accès au financement ;
- l'application effective des textes organisant le commerce de gros, de demi-gros et de détail ;

et le renforcement de la lutte contre la concurrence déloyale, la fraude et les tracasseries routières.

Le Premier Ministre, Son Excellence Monsieur Christophe Joseph Marie DABIRE, qui a présidé la rencontre s'est dit satisfait de ces conclusions. Il s'est engagé à ce que les recommandations soient traduites sans délai en actions concrètes par les départements ministériels.



Le Premier Ministre, Christophe Joseph Marie DABIRE, et le ministre en charge du Commerce, Harouna KABORE, remettant des prix à des lauréats



Une vue des participants à la rencontre

Procès Sankara : Enfin !

L'emblématique dossier judiciaire de l'assassinat du Capitaine Thomas SANKARA et de douze (12) de ses compagnons a connu un pas de géant ce 11 octobre 2021, avec l'ouverture effective du procès.

Dans le box des accusés, ils sont quatorze (14), malgré l'absence physique de deux (02) d'entre eux que sont l'ex-président Blaise COMPAORE et Hyacinthe KAFANDO. L'ouverture de ce procès constitue une grande avancée pour la manifestation de la vérité sur les événements du 15 octobre 1987.

En effet, le procès intervient plus de trois (03) décennies après les faits et donnera sans doute l'occasion aux Burkinabè et au monde entier de clarifier les zones d'ombres qui entourent l'assassinat du père de la révolution d'août 1983.



Portrait de Thomas SANKARA

27^{ème} édition du FESPACO : le pari de l'organisation réussi !

Après les différents reports, le Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou (FESPACO) a pu tenir sa 26^{ème} édition du 16 au 23 octobre 2021 dans la capitale burkinabè. Placé sous le thème « Cinémas d'Afrique et de la diaspora : nouveaux regards, nouveaux défis », avec comme pays invité d'honneur le Sénégal, le FESPACO 2021 a tenu toutes ses promesses.

239 films ont participé dans différentes catégories dont le prix le plus prestigieux est l'Étalon d'Or de Yennega qui prime le meilleur long métrage fiction. La cérémonie de clôture a connu la participation de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal.

Le président du Faso, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, a remis l'Étalon d'Or 2021 au Réalisateur Khadar Hamad de la Somalie pour son film « La femme du Fossoyeur ».

Il succède ainsi au cinéaste Rwandais Joël Karakezi qui avait remporté l'édition de 2019 avec son film « The Mercy of the Jungle ».

Pari réussi donc pour l'organisation, rendez-vous en 2023 pour la 27^{ème} édition.



Une vue d'une partie du spectacle d'ouverture



Le Président du Faso, Roch Marc Christian KABORE, donnant le clap d'ouverture du 27^{ème} FESPACO



La représentante du lauréat de l'Étalon d'Or de Yennega du 27^{ème} FESPACO avec le Président du Faso, Roch Marc Christian KABORE et le Président de la République du Sénégal, Macky SALL



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

03 BP 7045 Ouagadougou 03, Burkina Faso | Téléphone: (+226) 25 30 33 05 - Fax: (+226) 25 31 56 71

E-mail: mcrp@communication.gov.bf

www.communication.gov.bf